MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

CULTURE SCIENCE
PROVENCE-ALPES
CÔTE-D'AZUR

fête de la Science

Appel à participation

FÊTE DE LA SCIENCE DANS LES ALPES-MARITIMES

DU 4 AU 14 OCTOBRE 2024

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

COORDINATION DÉPARTEMENTALE
DANS LES ALPES-MARITIMES

Service Science et Société :

fetedelascience@univ-cotedazur.fr

Tél : 04 89 15 09 48

RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

Coordination régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
Ass. Les Petits Débrouillards Provence-Alpes-Côte d'Azur
38 rue Joliot Curie - 13013 Marseille
06.21.64.79.84
fetedelasciencepaca@recherche.gouv.fr

les petits débrouillards
AUX SCIENCES CITOYENS!

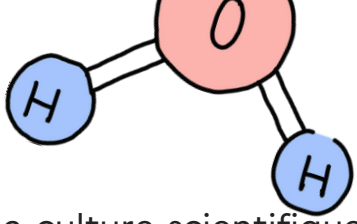

La Fête de la Science, c'est quoi ?

C'est une manifestation nationale destinée à promouvoir la culture scientifique et technique et à favoriser, dans un cadre festif, les échanges entre la science et la société ! Au travers d'expérimentations, de débats et d'échanges, la Fête de la Science offre la possibilité de construire de nouvelles connaissances et de forger ses propres opinions sur les enjeux de notre société.

Participer à la Fête de la Science

N'hésitez pas à contacter la coordination départementale pour signaler votre inscription et/ou poser des questions ! (page 12 Contacts)

Qui peut participer ?

. Tout le monde peut participer pour diffuser les sciences, savoirs et innovations

Professionnels, bénévoles, scientifiques, amateurs, artistes, associations, bibliothèques, universités, instituts de recherche, entreprises, pôles de compétitivité, musées, laboratoires...
C'est la diversité des porteurs de projet qui participe à la richesse et au succès de cet événement !

Quand ?

. La Fête de la Science se déroule du 4 au 14 octobre 2024.

Où ?

. Dans votre structure ou dans celle d'un partenaire, dans un lieu public ou dans l'un des Villages des Sciences de la région.

La carte des Villages des Sciences se trouvent page 4, mais il y a pleins d'autres événements partout dans la région. Retrouvez le programme..
Et pour davantage de renseignements sur votre territoire, contactez votre coordination départementale (Cf rubrique Contacts p.12).

Pour qui ?

. La Fête de la Science s'adresse à tous : grand public ou scolaire, petits et grands, novices ou experts,...

Afin de bien monter son projet, il est important de savoir à qui l'on s'adresse pour adapter sa proposition.

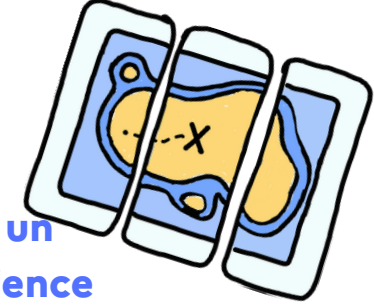

Que faire ?

. Proposer une action unique, dans votre structure ou sur un événement proposé par un partenaire de la Fête de la Science

Pour cela, de nombreux formats peuvent être proposés ! Expositions, rencontres, débats, ateliers, visites de laboratoires et d'entreprises, spectacles...

Cependant, il est nécessaire de respecter un critère d'originalité : proposer un "plus" à un des formats que vous proposez, par exemple dans l'accueil du public , dans une médiation spéciale Fête de la Science, une intervention d'un.e scientifique etc...

Si vous souhaitez participer à un Village des Sciences, vous êtes invités à prendre contact directement avec l'organisateur du village

. Proposer plusieurs actions regroupées en une manifestation (opération phare)

Vous voulez organiser 5 actions sur une demi journée ! Et pourquoi pas ?

Cela permet au public de voir toute l'étendue des actions de votre structure et de toucher de nombreux publics différents.

. Organiser et/ou participer à un parcours scientifique.

Il s'agit d'un évènement permettant la visite de différents sites durant plusieurs jours sur un même thème scientifique et à travers toute une région.

. Mettre en place un Village des Sciences

Le niveau ultime de participation. Organisez un temps festif sur une ou plusieurs journées au sein de votre structure. Pour cela contacter la coordination départementale de votre territoire qui vous accompagnera dans tout les étapes d'organisation de cet événement.

Évidemment, vous pouvez aussi participer à un Village des Sciences, il y en a un peu partout dans le département, voir suivante

Tout est permis pour transmettre ses connaissances, si l'on respecte certaines règles : l'information scientifique est validée, sa transmission est adaptée au public que l'on rencontre, son cadre est convivial !

Les villages des Sciences dans les Alpes-Maritimes

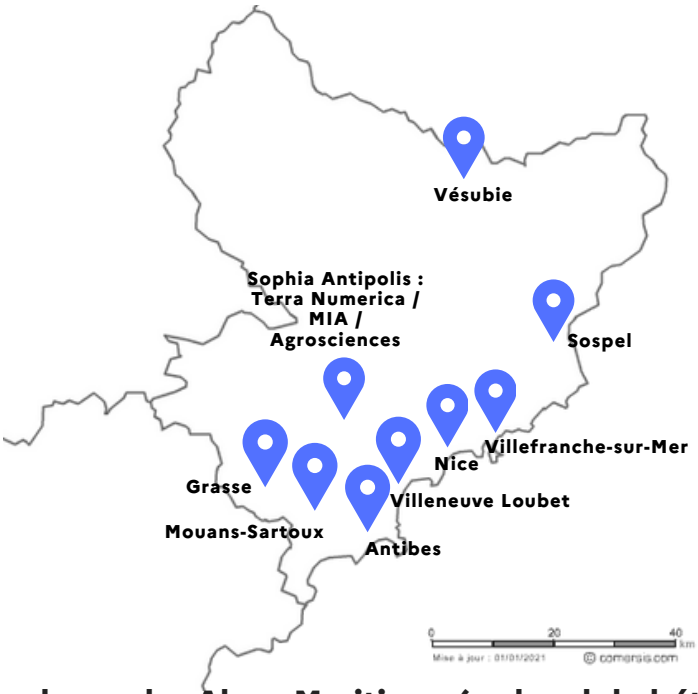

Villages et opérations phares des Alpes-Maritimes (ordre alphabétique) :

Antibes Juan-les-Pins

Village des Sciences et de l'Innovation organisé par la CASA, en partenariat avec Sophia Club Entreprises et Université Côte d'Azur à Antipolis,
Palais des congrès d'Antibes Juan-les-pins samedi 12 et dimanche 13 octobre (grand public (GP)).
Contact : Amandine Costa a.costa@agglo-casa.fr, 07 72 14 25 07

Biot

Le Village des Agrosciences Sophia-Antipolis ouvre ses portes dimanche 6 octobre (GP) et jeudi 3 octobre pour les scolaires.
Contact : Véronique Oiknine veronique.oiknine@inrae.fr, 04 92 38 65 45

L**a Maison de l'Intelligence Artificielle** basée à Sophia Antipolis organisera des animations dans ses locaux du 7 au 11 octobre, à destination des scolaires et du grand public.
Contact : Delphine Lesieur contact@maison-intelligence-artificielle.com, 04 22 21 50 42

Grasse (à confirmer)

Le Village des sciences de Grasse est organisé par la Communauté d'agglomération du pays de Grasse et les Petits Débrouillards vendredi 4 (scolaires) et samedi 5 octobre (GP).
Contact : Marie Barbieux m.barbieux@debrouillonet.org, 06 16 43 01 44

Mouans-Sartoux

Le Village des Sciences de Mouans-Sartoux est organisé par la Ville de Mouans-Sartoux du lundi 7 au dimanche 13 octobre (scolaires et GP).
Contact : Valérie Doya valerie.doya@univ-cotedazur.fr, 04 89 15 28 40

Suite des villages et opérations phares des Alpes-Maritimes (ordre alphabétique) :

Nice

Le Festival des sciences de Nice est organisé par Université Côte d'Azur, en partenariat avec la Ville de Nice, dans le Jardin Albert 1er samedi 12 et dimanche 13 octobre (GP) et du 7 au 11 octobre (scolaires).
Contact : Mathilde Lordonné festivaldessciences@univ-cotedazur.fr, 04 89 15 09 48

Le mini village du Tilt est organisé par les Petits Débrouillards vendredi 4 (scolaires) et samedi 5 octobre (GP), à confirmer
Contact : Marie Barbieux m.barbieux@debrouillonet.org, 06 16 43 01 44

Valbonne

Le Village des Sciences du numérique à TerraNumerica@Sophia est organisé par Terra Numerica du 5 au 6 octobre pour le grand public et du 7 au 11 octobre pour les scolaires.
Contact : Dorian Mazauric evenements-fete-de-la-science@terra-numerica.org, 06 79 57 11 73

Vallée de la Vésubie

La fête de la science en Vésubie est organisé par l'association Les Apprentis Pas Sages dans les villages de Belvédère et Roquebillère (dates à confirmer)
Contact : Samantha Ricci apprentispassages@gmail.com, 06 52 25 17 66

Villefranche sur Mer

Le Festival des sciences de Villefranche sur Mer est organisé par l'Institut de la Mer de Villefranche, dans la citadelle de Villefranche, samedi 12 et dimanche 13 octobre (GP) et du 7 au 11 octobre (scolaires).
Contact : Carolyn Scheurle carolyn.scheurle@imev-mer.fr

Villeneuve Loubet

Le Village des Sciences de Villeneuve-Loubet est organisé par la Ville de Villeneuve-Loubet samedi 5 et dimanche 6 octobre (GP) et le vendredi 4 octobre (scolaires).
Contact : Serge Jover serge.jover@wanadoo.fr, 06 86 85 35 21

Comment inscrire un projet ?

Avant toute inscription, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec votre coordination départementale qui vous accompagnera dans les démarches à suivre (page 12 Contacts).

Inscription

Pour l'édition 2024, l'inscription de votre projet se fait directement en ligne, via le site national de la Fête de la Science, où un bouton « CONTRIBUER » visible sur la gauche de l'écran vous permettra d'accéder à l'espace connecté :

https://contribuer.fetedelascience.fr/

À savoir : Les données renseignées dans l'espace connecté seront examinées en vue de la labellisation du projet. Il est donc demandé de remplir le plus précisément possible la description de votre projet. Les éléments que vous ferez figurer serviront également à l'élaboration des programmes et des supports d'information à destination des visiteurs.

Merci de bien vouloir envoyer une copie du projet par mail à votre coordination.

Attention, l'inscription des projets se fera jusqu'au 24 mai 2024. Au-delà de cette date, aucun projet ne pourra être accepté.

Propriété intellectuelle des images

Lorsque vous déposez un projet sur la plateforme de la Fête de la Science, vous êtes invité·es à ajouter une image afin d'illustrer votre proposition et de donner envie au public d'y assister.

Selon la provenance de cette image, celle-ci n'est pas nécessairement libre de droit, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas nécessairement en disposer gratuitement.

Les conditions d'utilisation et de partage de l'image sont normalement précisées par la banque d'image au sein de laquelle vous l'avez trouvée. Chaque image a ses propres conditions d'utilisation. Si vous avez le moindre doute, contactez votre coordination départementale, qui vous indiquera si vous pouvez ou non utiliser cette image, et dans quelles conditions.

Besoin d'aide pour votre médiation ?

Participez au Hackathon le 19 avril prochain !

Vous souhaitez vous impliquer et participer à l'un des formats de la Fête de la Science, mais vous ne savez pas quoi proposer ?

Vous avez bien une petite idée, mais vous n'avez pas de support ou d'objet à montrer lors des animations que vous proposez ?

Le hackathon de la Fête de la Science est fait pour vous !

inscrivez-vous ici !

C'EST QUOI ?

10 sujets de recherche

10 groupes constitués de personnes aux compétences variées

1 journée pour échanger, imaginer, et fabriquer un support de médiation

Activités, machines, jeux, maquettes ou encore logiciels, tous les types de supports peuvent être imaginés !

QUAND ?

Le 19 avril prochain, toute la journée.
Venez proposer un sujet, ou simplement participer !

Les thématiques annuelles

La thématique nationale

"un Océan de savoirs"

Chaque année, la Fête de la Science continue d'être un espace privilégié de liberté intellectuelle et d'émerveillement, propice à la découverte et à la réflexion. Elle nous invite à imaginer un avenir où la science occupe pleinement sa place au cœur de la société, s'intégrant harmonieusement dans nos pratiques collectives, sociales et politiques.

Cette année, la thématique "Océan de savoir" nous plonge au cœur des mystères et des richesses des mers et de l'océan. Dans un contexte marqué par la nécessité de comprendre et de préserver notre environnement, cette exploration scientifique s'avère cruciale. L'océan, source de biodiversité, régulateur climatique, et témoin de l'évolution de notre planète, est au centre de préoccupations majeures.

De manière transdisciplinaire, cette thématique ouvre un vaste champ d'investigations touchant divers domaines de la recherche : océanographie, biologie marine, géologie, climatologie, chimie, ingénierie maritime, archéologie sous-marine, droit de la mer, et bien d'autres. Ces disciplines se rejoignent pour former un réseau complexe de connaissances interconnectées, dévoilant la richesse et l'importance de notre lien avec l'océan.

Enfin, la thématique « Océan de savoirs » s'inscrit dans le cadre de l'Année de la mer, de septembre 2024 à septembre 2025, en lien notamment avec la troisième Conférence des Nations unies sur l'océan, qui se tiendra, à Nice en juin 2025, sous l'égide du Président de la République.

Pour sa 33ème édition, la Fête de la Science offre une occasion précieuse pour les acteurs de la culture scientifique de partager leurs connaissances et de stimuler l'intérêt du public autour de thématiques devenues capitales.

Les thématiques développées dans la région

En 2024, en complément de la thématique nationale, plusieurs axes thématiques vont être développés sur les différents événements d'envergure de la Fête de la Science. Cerveau, robotique, biodiversité, anthropologie, patrimoine, santé, énergies, égalité... Chaque Village a sa spécificité !

Obtenir le label "Fête de la Science"

Les candidatures seront soumises au Comité de Pilotage de la Fête de la Science régional qui se déroulera le 13 juin 2024. Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la Science ».
Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de votre coordination. Le label « Fête de la Science » est donné aux actions qui remplissent la charte déontologique déterminée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Comité de Pilotage régional. Le projet doit respecter les critères suivants :

- **Le respect du calendrier**

Le projet doit se dérouler pendant les dates officielles de la Fête de la Science, soit entre le 4 et le 14 octobre 2024.
Selon le planning établi, chaque porteur s'engage à transmettre à sa coordination départementale les informations nécessaires à la constitution des programmes et des différents outils de communication. De même, chaque porteur s'engage à remplir une évaluation de son événement après la manifestation, qui contribuera au bilan national de la Fête de la Science.

- **Le principe de caution scientifique**

Chaque porteur de projet doit garantir la qualité des contenus scientifiques des manifestations et contribuer au développement de la démarche scientifique en s'appuyant sur un scientifique référent dans le domaine. Lorsque les thèmes traités font l'objet de débats dans l'actualité ou d'une controverse scientifique, les porteurs sont invités à vérifier le caractère impartial et équilibré de l'information donnée au public et le cas échéant proposer la tenue de débats contradictoires.

- **Le principe de gratuité**

Ne peuvent être labellisées « Fête de la Science » que les opérations gratuites pour tous les publics.

- **Le principe d'originalité**

La Fête de la Science est l'occasion d'un événement inédit et spécifique à la manifestation, un "plus" doit être proposé pour l'événement tel qu'un accueil ou une animation spécifique.

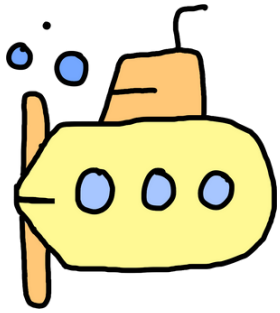

Un soutien financier : les remboursements de frais

Dans le cadre de la Fête de la Science cofinancée par l'État et la Région, une enveloppe budgétaire spécifique est allouée par la Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation (DRARI) Provence-Alpes-Côte d'Azur pour soutenir la mise en place de projets sur l'ensemble de la région.

Pour un projet labellisé « Fête de la Science », un soutien financier peut être proposé au porteur. Il s'agit de montants (de 100 à 1000 €) attribués sous certaines conditions et en fonction de la dimension du projet.

À noter que ce soutien permet de rembourser tout ou partie des frais liés à l'organisation d'une action Fête de la Science, il ne s'agit pas de financer une manifestation, ni d'une subvention.

Pour en savoir plus, consultez la fiche relative aux remboursements de frais ou demandez la à votre coordination départementale.

Communiquer et valoriser son projet

La communication générale autour de la Fête de la Science est portée par les différentes coordinations (nationale, régionale, départementales). La communication locale autour des actions est à la charge des différents porteurs de projet.

. Au niveau national et régional

La coordination régionale s'occupe des relations presse et de la diffusion de la communication régionale, elle fait le lien entre les coordinations départementales et le national.

- Le site national : www.fetedelascience.fr se fera le relais de votre projet Fête de la Science
- Les réseaux sociaux nationaux et régionaux pourront relayer vos actions, en amont et pendant.

Page Facebook nationale :

www.facebook.com/fetedelascience

Page Facebook régionale :

www.facebook.com/fetedelascienceSUD

Compte Twitter national :

http://twitter.com/FeteScience

Compte Twitter régional :

https://twitter.com/fds_sud

ECHOSCIENCES SUD PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR
Partageons les savoirs et les innovations !

Site Echosciences :

https://www.echosciences-paca.fr/

. Au niveau départemental

Chaque coordination départementale prend en charge les relations presse et partenariats de communication et diffuse les programmes et supports à l'échelle départementale. Elle fait également le relais de la programmation du territoire sur internet via son site, son événement Facebook ou son compte Twitter.

. Au niveau local

Vous êtes invités à assurer la communication sur votre territoire et à diffuser les programmes et supports auprès de vos partenaires et relais locaux.
Pour cela du matériel sera mis à votre disposition début septembre (la commande des supports se fera auprès de votre coordination départementale avant fin juin).

- programme/flyer régional
- affiches 40*60
- affiches A3 personnalisables
- calicots (banderoles horizontale sans date, réutilisables)
- affiches type Decaux (120x170)

Le calendrier des publications des réseaux sociaux régionaux vous sera donné lors de la remise du kit de communication afin que vous puissiez repartager et valoriser le contenu de la coordination régionale.

Le kit de communication

Les logos, charte graphique, visuels, bannières web, ... seront mis à disposition et accessible dans un kit de communication en ligne.
Si vous souhaitez développer une communication particulière et/ou des supports spécifiques, vous devrez obligatoirement situer le projet dans la Fête de la Science, respecter la charte graphique que vous trouverez dans le kit de com et mentionner les organisateurs et financeurs (à savoir les logos officiels qui vous sont fournis, dans l'ordre ci-après.
De plus, tous les supports produits devront, avant diffusion ou impression, être validés au préalable **par la coordination départementale.**

En haut des supports :

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Liberté Égalité Fraternité

+ fête de la Science

En bandeau inférieur :

RÉGION ACADÉMIQUE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR *Liberté Égalité Fraternité* | RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR | CULTURE SCIENCE SUD PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR | les petits débrouillards | ECHOSCIENCES SUD PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR Partageons les savoirs et les innovations ! | @fetedelascienceSUD | @fds_sud

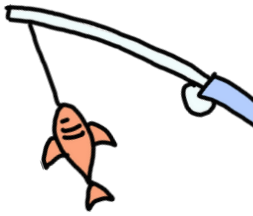

Les dates clés

19 Avril : Hackathon, journée de production de supports de médiation

24 mai : Date limite de soumission des projets (aucun projet accepté au-delà de cette date)

13 juin : Comité de pilotage régional pour la labélisation des projets soumis

4 au 14 octobre : Fête de la Science 2024

18 novembre : Date limite de réception du bilan de l'opération, photos, vidéos et revue de presse

Les dates clés des remboursements de frais

24 mai : Date limite de soumission des projets (aucun projet accepté au-delà de cette date)

13 juin : Commission d'attribution des remboursements de frais

18 novembre : Date limite de réception des dossiers complets pour le versement des remboursements de frais

Contact coordination départementale

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Alpes-Maritimes
Université Côte d'Azur
Mathilde Lordonné
Tél. 04 89 15 09 48
fetedelascience@univ-cotedazur.fr